



Ce bulletin est imprimé en plus de 65 exemplaires et distribué gratuitement sur le territoire de la MRC des Sources

Les jeux sont faits

Les électeurs du Québec ont choisi. Le résultat en a surpris plusieurs mais le message est clair. Nous avons maintenant un gouvernement Libéral minoritaire. La logique est maintenue et les libéraux ont droit à un deuxième mandat consécutif. Par contre, en étant minoritaire, sa marge de manœuvre est moindre et de plus, avec les adéquistes comme opposition officielle, cela change la donne politique au Québec.

Suite à l'élection d'un

gouvernement minoritaire conservateur à Ottawa et avec cette percée adéquate au Québec, pas de doute possible, la droite occupe l'espace politique. Deux gouvernements qui devront gouverner par compromis, il sera intéressant de mesurer les forces en présence.

Pendant ce temps, dans notre MRC, les maires ont exprimé leurs attentes envers le CLD. Cela apporte certains changements, comme le transfert du poste de l'agent

rural du CLD vers la MRC, et surtout, sème un doute parmi les partenaires du développement sur la volonté du travail en partenariat. Les prochaines semaines devraient permettre de mieux comprendre la volonté des maires. À l'intérieur de ce numéro, vous pourrez prendre connaissance de la volonté de la CDC de maintenir la cohésion sociale qui a permis à notre MRC de traverser les dernières années.

Dans ce numéro:

<i>Attentes signifiées par la MRC au CLD</i>	2
<i>Développement social</i>	3
<i>Statistiques populationnelles</i>	3
<i>Économie sociale</i>	4
<i>Le poids de votre vote</i>	5
<i>Concerts estivaux du Camp musical d'Asbestos</i>	5
<i>Nouvelles de la CRÉ</i>	6
<i>Petites nouvelles locales et régionales</i>	7
<i>Dernière heure</i>	8

La nouvelle du mois Un 8e mandat pour Yvon Vallières

C'est sans grande surprise que Monsieur Yvon Vallières a remporté son élection dans le comté de Richmond. Monsieur Vallières est reconnu pour ses valeurs et ses actions et son élection avec une majorité de plus de 3 000 votes démontre son ancrage dans le comté.

Il est donc de mise de saluer et de féliciter M. Vallières et toute son équipe pour cette réélection. Nul doute dans notre esprit qu'il demeure la personne la plus apte à défendre les dossiers de notre MRC.



Bravo M. Vallières!!!



Sommaire :

- *Des nouvelles locales*
- *Des nouvelles régionales*
- *Des nouvelles nationales*
- *Et, bien sûr, quelques potins de la place*

Dépôt des attentes signifiées de la MRC des Sources au CLD

Conformément à des pouvoirs qui leur sont conférés par la loi 34, les maires de la MRC ont déposé leurs attentes signifiées au CLD des Sources.

Pour le bénéfice de la petite histoire, lors de la création des CLD au milieu des années '90, la volonté du gouvernement péquiste était de favoriser la participation des citoyens au développement des régions du Québec dans une perspective d'as-

sociation et de partenariat. En respect de ce principe, les élus de notre MRC avait alors favorisé la création d'un CLD englobant tous les volets de développement pour se doter d'une vision large et inclusive du développement.

Avec l'arrivée de la loi 34, le gouvernement libéral a redonné plus de pouvoir aux élus locaux pour influencer le développement. Malgré cette marge de manœuvre accrue, les élus

de notre MRC avaient maintenu des structures de concertation et de partenariat ou la société civile était associée directement au développement de notre région.

Lors du dernier C.A. du CLD, la MRC a déposé ses attentes signifiées envers le CLD. Un document qui permet de définir le champ d'action du CLD, qui est le bras de développement de la MRC.

En lien avec le dépôt des attentes signifiées de la MRC au CLD des Sources, la CDC et ses membres ont tenu à déposer une lettre pour signaler ses interrogations entourant cette démarche. Nous la reproduisons dans notre Info-CDC par souci de transparence.

Lors de la rencontre du conseil d'administration du Centre local de développement des Sources tenue le 28 février 2007, les représentants de la MRC ont déposé le document intitulé « attentes signifiées au CLD des Sources par la MRC des Sources ». Ce document s'appuie sur la légitimité des maires en vertu de l'article 92 de la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Conscients des pouvoirs accordés par la loi 34 aux élus, les membres de la Corporation de développement communautaire (CDC) des Sources désirent réagir de façon officielle et, surtout, constructive. En fait, c'est avec stupeur et déception que les membres de la CDC ont pris connaissance du contenu des attentes signifiées. Cette déception réside non pas tant sur les décisions prises par les maires de la MRC des Sources, mais surtout par le processus de prise de décision, « fruit d'une longue réflexion menée par le Conseil des maires ». Présentement, nous avons le sentiment que les efforts de concertation réalisés par l'ensemble des acteurs du territoire au sein du CLD, composé d'élus et de la société civile, sont remis en question.

Considérant les efforts des dernières années, l'implication extraordinaire de nombreux intervenants pour favoriser la mise en place d'une stratégie commune d'action pour la relance et le développement de la MRC;

Considérant les nombreuses personnes qui offrent leur temps, leur expertise et leur talent à la construction d'une dynamique qui correspond à la réalité du développement de notre MRC;

Considérant que la démocratie participative, comme nous l'avons vécue au cours des dernières années sur le territoire de la MRC, est maintenant un modèle exporté et réutilisé comme exemple de réussite;

Considérant que la démocratie participative a l'avantage de mobiliser la population derrière des orientations réfléchies collectivement;

La CDC des Sources émet le souhait que les maires de la MRC des Sources maintiendront une cohésion sociale entre les acteurs du développement. Nous croyons fermement que l'union des forces locales de notre territoire s'avère une stratégie gagnante. En terme clair, travailler ensemble signifie décider ensemble tout en prenant des risques ensemble et ce, dans le but de réussir ensemble !

Développement social dans la MRC des Sources

Nous continuons inlassablement les démarches pour réussir à mettre en œuvre notre plan de développement social. Rappelons que le développement a été identifié comme une des actions à entreprendre pour assurer le développement de notre MRC lors de la construction du plan de relance de la MRC des Sources. Parallèlement au développement économique, il est important de créer et de maintenir une qualité de vie qui fait que nous sommes heureux et fiers d'appartenir à notre communauté.

Aux dernières nouvelles, le plan de financement avance, lentement mais sûrement. Notre objectif initial était de regrouper les sommes nécessaires à deux années d'opération. Compte tenu des partenaires financiers concernés, nous de-

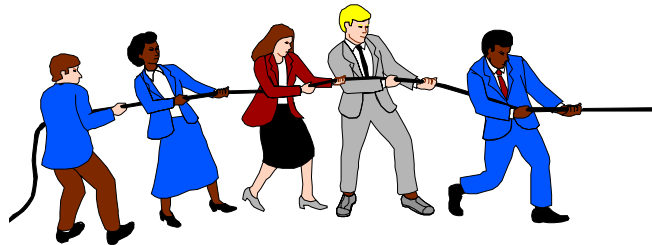
vrons élever d'un cran notre tolérance au risque de démarrer l'exercice avec quelques incertitudes.

Puisque notre plan de développement social se travaillera dans toutes les municipalités de la MRC, nous sommes toujours à l'identification des organisations qui mettront l'épaule à la roue. Ces mandataires locaux seront supportés de deux façons. Dans un premier temps, des ressources humaines seront disponibles pour supporter l'organisation locale via du support didactique et analytique. Ensuite, un montant d'argent avoisinant les 5 000\$ annuellement leur

permettra de tenir une consultation de la population pour bien identifier les actions pouvant intervenir en faveur d'un développement social pour notre MRC.

Par la mise en œuvre de notre plan de développement social, nous espérons réussir à favoriser l'amélioration de notre pyramide d'âge, à supporter les personnes les plus vulnérables, favoriser la participation citoyenne, améliorer l'offre de services culturel et récréatif, augmenter la mobilité de la population et favoriser une identification positive à notre région.

La qualité de vie de notre MRC ne doit pas demeurer un secret bien gardé. Nous devons plutôt devenir une destination recherchée pour sa qualité de vie.



Statistiques populationnelles

La MRC des Sources a connu une diminution de sa population entre 2001 et 2006 passant de 14 535 habitants à 14 466 pour une diminution de .5% de sa population. Pour l'ensemble du Québec, au cours de la même période, c'est une hausse de 4.3% de la population.

En y regardant d'un peu plus près, nous constatons que notre évolution ressemble à celle de régions comparables à la nôtre. Ainsi la population de la MRC de Coati-

cook a connu une hausse 0.3% et celle de la MRC d'Acton, une hausse de 0.8%

En fait, la situation chez nous est très semblable à l'ensemble des régions rurales du Québec. Alors qu'il est presque devenu impossible d'attirer des entreprises manufacturières, nous devenons des lieux intéressants pour de jeunes familles qui recherchent des résidences moins dispendieuses à proximité des centres urbains. Ajoutons aussi les jeunes retraités

qui sont attirés par la tranquillité tout en exigeant la proximité des services.

Le défi démographique pour notre MRC semble donc reposer sur le développement économique de nos spécificités et sur l'attrait que nous exercerons grâce à la qualité de notre environnement social. Puisque nous sommes en « compétition » avec les autres MRC comparables à la nôtre, à nous d'être innovants et dynamiques.

Économie sociale: la Fiducie, c'est parti

Après plusieurs mois de discussion et de préparation, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale pour le financement des entreprises d'économie sociale du Québec est maintenant lancée. Question de vous rafraîchir la mémoire, cette fiducie devient le dernier maillon permettant de supporter financièrement les projets de grande envergure d'économie sociale. Sous forme de capital patient (sans remboursement de capital pendant 15 ans), la Fiducie complète le montage financier pour le développement des projets ou la création d'entreprises.

Pour ceux qui pourraient être intéressés à y présenter un projet, voici quelques balises. Tout d'abord, vous devez être reconnu comme une entreprise d'économie sociale donc, être une coopérative ou un organisme à but non lucratif et démontrer la finalité sociale de votre projet. Ensuite, vous devez avoir le support des organismes de développement de votre milieu.

Que ce soit le CLD, la SADC, la CDR ou la CDC, votre plan d'affaires doit démontrer que votre projet reçoit l'appui de la région. Vous devez aussi retenir que la Fiducie finance un projet au maximum à 35% de ses besoins financiers et le prêt minimal est de 50 000\$, le prêt maximal est de 1 500 000\$.

De plus, quelques secteurs qui ont d'autres sources de financement sont exclus soit l'habitation, les organismes oeuvrant en entretien ménager, les centres de la petite enfance et quelques autres exceptions.

Bien que ce nouvel outil permette de compléter l'offre de service financier pour les entreprises d'économie sociale, y accéder demande un minimum d'effort. Les dossiers sont traités par le RISQ de façon très rigoureuse. Les projets et les promoteurs sont alors questionnés sur de nombreux éléments pour déterminer le sérieux

du projet et sa faisabilité. N'oubliez pas que nous parlons de capital patient sur 15 ans soit au-delà des promoteurs initiaux.

Par la suite, un comité d'analyse de projets se penche sur la demande pour finalement acheminer une recommandation, positive ou négative, au Conseil des fiduciaires. Ce Conseil des fiduciaires, composé principalement des principaux bailleurs de fonds de la Fiducie, ont le dernier mot sur le financement.

Pour plus d'information, vous êtes invités à communiquer avec vos organismes de développement. Ils trouveront bien le moyen de bien vous informer et vous orienter.



L'ÉCONOMIE SOCIALE.

ÇA PARLE D'ARGENT ET DE VALEURS HUMAINES.

L'économie sociale dans la MRC de Sources

Pour ce qui est de la MRC des Sources, l'économie sociale est toujours à l'avant-scène. Encore une fois, le CLD des Sources a maintenu son association avec la CDC en lui transférant le mandat du développement de l'économie sociale dans notre MRC. Par ce mandat, la CDC reçoit les demandes d'information, effectue un

support logistique auprès des entreprises, accompagne les promoteurs à la préparation des plans d'affaires, fait la présentation des dossiers au comité d'analyse et effectue le suivi de ces dossiers. Le financement relève toujours du CLD et de son instance décisionnelle soit le Conseil d'Administration.

A ce mandat s'ajoute la promotion des entreprises sur notre territoire et le suivi des activités du réseau des entreprises d'économie sociale de l'Estrie. Bien entendu, cela demande de maintenir le plus à niveau possible nos informations concernant ce secteur d'activités.

Le poid\$ de votre vote

Lors de la dernière élection provinciale, plusieurs partis politiques ont sollicité votre participation. Vous aviez alors le choix de voter pour le programme du parti de votre choix, pour le chef de parti que vous croyiez le plus apte à gouverner le Québec, pour le candidat local le plus apte à représenter votre comté et les intérêts locaux.

Peu importe le choix que vous

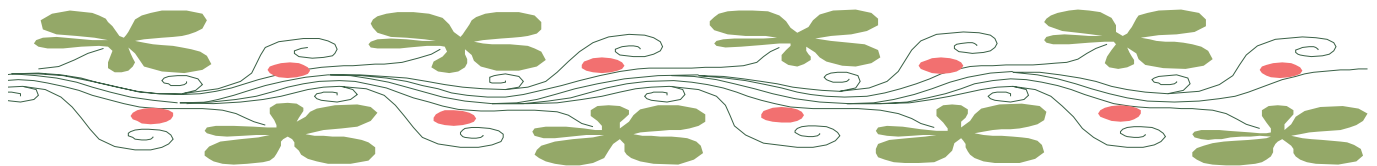
avez fait, ce choix a une incidence sur la vie des partis. En effet, pour chaque vote reçu lors d'une élection, les partis reçoivent un support financier pour leur permettre de faire cheminer les intérêts qu'ils défendent.

En fait, le directeur général des élections verse une allocation annuelle aux partis politiques équivalente à 0.50\$ par électeur inscrit à la liste électorale. La

distribution de la somme totale est répartie au pourcentage des voix obtenues.

Puisqu'il y avait 5,6 millions d'électeurs inscrits pour l'élection du 26 mars 2007, c'est une somme de 2.8 millions de dollars que les partis se partageront. Voici un tableau tiré du Journal La Presse pour démontrer les effets de la dernière élection sur les finances des partis.

Partis	Allocation en 2005	Nouvelle Allocation	Variation en \$\$\$\$	Variation en %
PLQ	1 343 006\$	931 296\$	- 411 710\$	-30.6%
ADQ	515 032\$	867 107\$	+ 352 075\$	+ 68.4%
PQ	981 308\$	797 570\$	- 183 738\$	-18.7%
QS (UFP)	32 425\$	102 758\$	+ 70 333\$	+ 216.9%
Parti Vert	13 859\$	109 515\$	+ 95 656\$	+ 690%
Autres	7 225\$	7 038\$	- 187\$	-2.6%



Concerts estivaux au Camp Musical d'Asbestos

Venez assister aux concerts de la semaine de Jazz qui aura lieu du 11 au 15 juin 2007



Coût: 10\$/soir ou 30\$ pour la semaine

11 juin : Nanette Workman

12 juin : Normand Guilbeault, contrebasse

13 juin : Michel Bernard, batterie

14 juin: John Sadowy, piano

15 juin: François d'Amours, saxophone

Vous pouvez également venir entendre les concerts des élèves pour seulement **5\$/personne**

13 juillet : Concert de la 1^{ère} session

27 juillet : Concert de la 2^e session

10 août : Concert de la 3^e session

17 août : Spectacle de la 4^e session

Un mot sur la Conférence Régionale des Élus de l'Estrie

À l'intérieur d'un de nos derniers numéros, nous vous avons entretenus sur le Plan de développement de l'Estrie produit par la Conférence Régionale des Élus (CRÉ) de l'Estrie. Ce plan de développement sur 5 ans, a été élaboré grâce à la participation de nombreux intervenants en provenance autant du monde municipal, du développement économique et social que du monde des affaires.

Ce plan de développement avait pour objectif de bien identifier les axes de développement structurantes pour la région de l'Estrie. Nous pouvons en conclure que ce que nous retrouvons à l'intérieur de ce plan a reçu l'appui des différents secteurs d'activités. Pour la MRC des Sources, il est important de partager ce plan d'action puisqu'il permet aux développeurs locaux de bien utiliser les outils régionaux mis à notre disposition. Soulignons que les bureaux régionaux des ministères provinciaux ont déjà souligné de quelle façon il leur est possible d'intervenir. De plus, le Fonds de Développement Régional (FDR) servira principalement à supporter des projets découlant de ce plan. C'est plus de 1 million de dollars par année dédiés à des projets structurants.

Parlant du FDR, voici les critères d'admissibilité des projets et les critères d'évaluation.

Admissibilité:

- ◆ Organisme légalement constitué et à but non lucratif
- ◆ Les municipalités et les organismes relevant d'elles
- ◆ Les organismes du secteur public
- ◆ Les conseils de bande
- ◆ Les coopératives ayant des activités similaires à un organisme à but non lucratif
- ◆ Des projets qui contribuent à l'avancement du plan de développement de l'Estrie
- ◆ Un projet qui génère des retombées pour une ou plusieurs MRC

- ◆ Le dossier est complet
- ◆ Le projet ne crée pas de dédoublement
- ◆ L'aide financière ne dépasse pas 100 000\$ pour un projet structurant et pour la première année d'une entente spécifique.
- ◆ Le projet est conçu en partenariat

Critères d'évaluation

- ◆ Effet d'avancement sur le plan de développement de l'Estrie
- ◆ Ampleur de l'impact régional
- ◆ Produire un effet structurant
- ◆ Impact sur l'emploi et sur l'activité économique (sauf pour l'axe 1)
- ◆ Qualité du projet
- ◆ Capacité de gestion de l'organisme porteur
- ◆ Pérennité du projet
- ◆ Développement durable

Pour plus d'information sur ce sujet, vous pouvez communiquer directement avec la CRÉ Estrie au 819-563 1911, à votre MRC ou à votre maire ou encore à votre CDC préférée.

Finalement, lors de la dernière rencontre de C.A. de la CRÉ Estrie, un document en provenance du gouvernement du Québec a été déposé. Nous y retrouvons les stratégies de développement découlant du budget préélectoral. Il sera intéressant de voir si le nouveau budget permettra de soutenir aussi activement le développement régional que nous le promettait cette première version. Un dossier à suivre...





Petites nouvelles locales et régionales

Conférence Régionale des Élus (CRÉ) de l'Estrie:

Préparez-vous à une petite visite. Au cours des prochaines semaines, la permanence de la CRÉ Estrie répondra à une invitation des MRC pour aller présenter le plan de développement de l'Estrie ainsi que les moyens à la disposition de la CRÉ pour supporter les promoteurs de chacune des priorités. Cette tournée devrait permettre de rencontrer les intervenants de chaque territoire de MRC pour assurer la meilleure compréhension et adhésion au plan d'action de l'Estrie.

L'invitation devrait parvenir via les représentants élus des MRC siégeant à la CRÉ soit les préfets et les maires des villes de plus de 5 000 habitants. Le choix des invités demeure à la discrétion des maires mais nous pouvons croire que les acteurs de développement de chacun des territoires seront invités à cette rencontre. Nous n'avons toujours pas de date de rencontre, mais l'information devrait suivre bientôt.

La semaine de l'Action Bénévole:

C'est du 15 au 21 avril que se déroule la semaine de l'action bénévole. Cette semaine a pour objectif de rendre hommage aux bénévoles dans nos communautés. Pour une troisième année consécutive, la CDC ainsi que ses membres ont participé à la production d'un napperon communautaire. Ces napperons sont distribués gratuitement sur le territoire de la MRC. Ainsi les membres de la CDC profitent de cette occasion pour remercier les bénévoles oeuvrant au sein des organismes de notre MRC. En 2004, une étude a dénombré au Québec 125 000 bénévoles et plus de 18 millions d'heures de bénévolat, dans notre MRC, nous parlons de 350 bénévoles et près de 10 000 heures de bénévolat. MERCI À TOUS LES BÉNÉBOLES!!

Nouvelle du développement:

C'est avec déception que la population et les instances de développement ont appris la fermeture de la nouvelle entreprise Polylab Expert. Ce laboratoire effectuait des analyses pour de nombreuses entreprises de la région, pour les municipalités et pour les particuliers. Une fermeture malheureuse puisque cette usine s'inscrivait parfaitement vers une nouvelle tendance de développement soit les services aux entreprises et aux citoyens.

Les entreprises manufacturières continuent d'avoir la vie dure. Au Québec, la production masse est de plus en plus transférée vers des milieux où le emploi sont moins coûteux. La MRC Memphrémagog soulignait, il y a quelques jours, la perte de 2 000 emplois manufacturiers au cours des dernières années. Pour remplacer ces emplois, de plus en plus de régions du Québec comptent sur la micro-entreprise, sur le travail autonome et sur le potentiel local.

Nous devons maintenant espérer que les installations de Polylab permettront l'arrivée d'une entreprise comparable.

CDC des Sources

Pour toute information supplémentaire, commentaire, articles, annonces, vous êtes priés de communiquer avec la:

CDC des Sources
Corporation de Développement
Communautaire des Sources
309 rue Chassé
Asbestos, Québec
J1T 2B4
Tél. : 819-879-6645 poste 232
Télec. : 819-879-5188
cld.cdc@mrcdessources.com
Site web: www.cdcasbestos.com

L'info-CDC est distribué à l'intérieur de la MRC des Sources. 65 copies papier sont en circulation. De plus, il est disponible sur notre site Internet.

Textes écrits par Alain Roy
et Mylène Brouillet

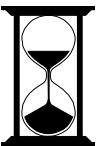
La Corporation de Développement Communautaire des Sources est un organisme sans but lucratif, créé officiellement en 1996. Elle est issue d'une volonté des groupes communautaires de la région de se regrouper en vue de s'entraider, de partager des objectifs communs et de supporter des projets.

Votre C.D.C. préférée se doit d'assurer la participation du mouvement communautaire au développement socio-économique de son milieu.

Les membres de la CDC sont:

- L'Association des groupes jeunesse de l'Or Blanc
- Le Camp Musical d'Asbestos
- Le Comptoir familial de l'Or Blanc
- Coopérative de solidarité en soins et services La Corvée
- La Croisée des Sentiers de la MRC d'Asbestos
- La Cuisine Amitié de la MRC des Sources
- Développement du Mont-Ham
- FamillAction
- Maison de l'Action Bénévole de l'Or Blanc
- Maison des Jeunes Au Point 14-18 de Danville
- Maison des Jeunes de l'Or Blanc
- Le P'tit Bonheur de Saint-Camille
- Le Service Budgétaire Populaire des Sources
- La Société d'histoire d'Asbestos
- Unité Domrémy d'Asbestos
- Carrefour Jeunesse emploi du comté de Richmond
- Le Centre de Santé et de services sociaux des Sources
- Le Club de placement régional
- Coopérative de solidarité La Relève
- Corporation de développement de Ham-Sud
- Les Centres de la petite enfance de la MRC des Sources
- La Ressource en entretien ménager
- La SADC de la région d'Asbestos

Dernière heure



Nouveau conseil des ministres du gouvernement Charest

« Le premier ministre Jean Charest dirigera un conseil des ministres réduit et comptant la plus forte proportion de femmes de l'histoire du Québec. » Dix-huit (18) ministres, dont neuf femmes. Parmi les surprises de ce nouveau cabinet, notons la perte de Ministère par M. Vallières. Selon ses propos, cette décision répond à sa demande de diminution de tâche. Pour le milieu communautaire, l'arrivée de M. Sam Hamad à la tête du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale obligera un certain temps d'acclimatation; ce député de la région de Québec semblant peu familier avec le volet solidarité sociale de ce Ministère.

